

## **AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné qu'à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Victoriaville du lundi 1<sup>er</sup> juin 2026, les rapports financiers de la trésorière et du vérificateur externe de la Ville seront déposés devant le conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

VICTORIAVILLE, le 29 mai 2026

La greffière,

ROSANE ROY

